

La Montagne :

Energie renouvelable

Pourquoi le parc éolien de Peyrelevade (Corrèze) ne peut-il pas améliorer sa productivité?

- **PEYRELEVADE**

Publié le 25/01/2019 à 09h14



Les six éoliennes de Peyrelevade, sur le plateau de Millevaches sont opérationnelles depuis 2005.

La présence d'un radar militaire sur le mont Audouze, un des sommets du plateau de Millevaches, empêche le seul parc éolien de la Corrèze de renouveler ses machines.

Que se passera-t-il après 2020 pour les six éoliennes installées sur le plateau de Millevaches entre Peyrelavade (Corrèze) et Gentioux (Creuse) ? Pour le

moment, il n'y a pas vraiment de réponse, mais plutôt une contrainte forte, apparue du côté de l'armée de l'Air. Celle-ci dispose d'un radar jugé stratégique, basé sur le mont Audouze, qui culmine à 954 mètres. Or, le parc éolien fait partie d'un périmètre (20 km) qui exclut toute construction en hauteur.

La puissance aurait pu être augmentée de 30 %

À la faveur du renouvellement de son contrat avec EDF, l'exploitant, une société baptisée MC3 et qui gère des centrales hydroélectriques, avait envisagé de moderniser les éoliennes opérationnelles depuis 2005.

L'installation de nouveaux rotors, qui auraient donnés quelques mètres de plus à des éoliennes qui fait 100 mètres de haut, aurait pu augmenter la production de 30 %.

Mais l'armée de l'Air maintient un refus catégorique, contre lequel il n'y aurait guère de recours.

Un nouveau contrat de 5 ans

Un nouveau contrat de 5 ans, conclu entre l'exploitant et EDF pour le rachat d'électricité, donne un peu temps pour voir comment les choses vont évoluer. Au printemps 2019, une intervention de 300.000 € est envisagée pour réparer une des machines, dont un roulement est usé. Selon l'exploitant, les six machines de Peyrelevade, d'une puissance de 8 à 9 magawatts, tournent 80 % de l'année et atteignent 1.700 heures équivalentes pleine puissance par an. À titre de comparaison, le nucléaire, c'est 7.000 heures